



Communiqué de Presse

## Coup d'envoi de la 5<sup>e</sup> édition du Prix de l'ARE pour l'innovation

Strasbourg (F), 22 février 2010

Aujourd'hui, l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) lance la 5<sup>e</sup> édition de son prix pour l'innovation. Depuis 2006, l'ARE récompense les régions européennes les plus innovantes.

En 2009, les régions Slaskie (P) et Västra Götaland (S) ont reçu ce prix prestigieux des mains de la Présidente de l'ARE **Michèle Sabban**. « *Ces régions symbolisent l'avenir de l'Europe : elles ont identifié leur potentiel et ont développé une stratégie qui les aide à atteindre de nouvelles frontières, réaliser de nouvelles performances et développer de nouveaux concepts. Voici une Europe de régions innovantes, une Europe dont les territoires sont dynamiques, c'est notre Europe, celle pour laquelle l'ARE se bat depuis sa création* » a souligné Madame Sabban. La région Heraklion (GR) s'est également vu décerner un prix de reconnaissance spéciale.

Cette année, l'ARE fait appel à toutes les régions à poser leurs candidatures avec des projets toujours plus ambitieux et innovants. Le prix sera remis lors de l'Assemblée Générale de l'ARE à Istanbul les 11-12 novembre 2010, qui sera dédiée à la recherche et au développement.

Toutes les informations relatives à cette nouvelle édition et sur les précédents gagnants sont disponibles sous :

<http://www.aer.eu/fr/themes-majeurs/developpement-economique/prix-europeen-des-regions-innovantes.html>

*L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) est le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe. Forte de plus de 270 régions issues de 33 pays et 16 organisations interrégionales, l'ARE est la voix politique de ses membres et un forum pour la coopération interrégionale.*

### Contacts ARE

**Presse** : Francine Huhardeaux, Chargée de Presse & Communication,  
f.huhardeaux@aer.eu Tel. : +33 3 88 22 74 49

Commission '**Economie et Développement régional**' (1) : Estelle Delangle, Policy Coordinator, e.delangle@aer.eu - Tel.:+33 3 68 46 00 82